



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grande distribution

Question au Gouvernement n° 1473

Texte de la question

## MARGES DE LA GRANDE DISTRIBUTION

**M. le président.** La parole est à M. *Éric Besson, pour le groupe socialiste.*

**M. Éric Besson.** Permettez-moi, tout d'abord, monsieur le président, de regretter la désinvolture du ministre de la santé et de la protection sociale, M. Douste-Blazy (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et de constater que, une fois encore, il n'a pas répondu à la question posée, en l'occurrence celle de M. Michel Vergnier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ma question s'adresse également au ministre de l'économie et des finances et porte sur le même sujet, mais n'aura probablement pas la même tonalité que la précédente.

Pouvez-vous nous expliquer, monsieur le ministre, ce que vous avez voulu faire en matière de relations entre distributeurs et producteurs ?

**M. Yves Jégo.** Le contraire de ce que vous avez fait !

**M. Éric Besson.** Vous disiez vouloir faire baisser les prix, et annonciez un objectif de baisse de 5 % pour compenser des hausses que vous estimiez vous-même entre 13 % à 22 %. Vous paraissez aujourd'hui vous satisfaire d'une baisse annoncée de 2 % du prix de certains produits - baisse dont la réalité n'est d'ailleurs pas assurée, et qui peut faire l'objet de multiples contournements.

Vous disiez vouloir rendre du pouvoir d'achat aux Français, et citiez une perte de pouvoir d'achat de 0,5 % pour 2003. Vous annoncez finalement une baisse potentielle de 0,2 %, chiffre peu crédible, et dont on ignore comment vous l'avez calculé.

Vous comprendrez, monsieur le ministre, que nous nous interrogeons sur l'écart entre la communication qui a entouré votre initiative et ses résultats concrets : tout ça pour ça ?

Plus grave encore : la vraie question est celle des marges arrières imposées aux producteurs par les distributeurs. Vous avez visiblement renoncé à toute ambition en la matière, en annonçant pour 2005 des objectifs de réduction littéralement dérisoires.

Il est vrai, par ailleurs, que le pouvoir d'achat des Français, et en particulier des plus modestes d'entre eux, diminue, du fait notamment des décisions de votre gouvernement. Mais vous disposez, dans ce domaine, d'outils concrets. Pourquoi, par exemple, refusez-vous obstinément de recourir à la TIPP flottante pour compenser la hausse du prix de l'essence ? (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Je conclurai par une question simple : la grande distribution parle d'un excellent accord, l'UFC-Que Choisir d'un véritable pied de nez aux consommateurs. À votre avis, qui a raison ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Monsieur Besson, je ne doute nullement de votre honnêteté intellectuelle, mais pourquoi, lorsque vous citez une association de consommateurs - par ailleurs minoritaire -, ne mentionnez-vous pas les déclarations de l'autre association de consommateurs, qui a, elle, signé cet accord ? Si vous voulez que vos critiques soient plus crédibles, votre jugement doit être honnête et vous devez donner toutes les informations. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur Besson, vous qui connaissez bien les questions économiques, vous savez que nous nous sommes efforcés de nous extraire des discussions macroéconomiques dont personne ne comprend l'utilité, pour définir une politique économique du quotidien. Aujourd'hui, 65 % des consommateurs français font leurs courses dans des hypermarchés ou dans des supermarchés. Le fait que le Gouvernement se préoccupe des prix pratiqués dans ces magasins est un acte du quotidien.

Une baisse de 3 % est insuffisante ? Vous connaissez certainement le proverbe : " Quand je m'ausculte, je m'inquiète ; quand je me compare, je me rassure. " Compte tenu de vos déclarations, monsieur Besson, je ne doute pas que durant les cinq ans où vous étiez au gouvernement, vous avez dû obtenir des baisses bien supérieures ! Si 3 % est un chiffre insuffisant, voudriez-vous nous rappeler ce que le gouvernement de Lionel Jospin a obtenu ? ("*Rien !*" *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Rien.

Mieux encore : selon vous, les prix ont augmenté de 12 % à 15 %. Vous avez raison, mais vous avez oublié un détail : c'est à partir de 1997 qu'ils ont augmenté ainsi. Qui était au pouvoir entre 1997 et 2002 ?

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Une dernière question : pourquoi tant de violence, monsieur Besson ? Est-ce parce que vos amis et vous-même n'aviez rien fait ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Besson](#)

**Circonscription :** Drôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1473

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 2004